

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2022-099 du 15 juin 2022
Portant sur le balisage des GRP du Franc-Alleu et de La Combraille : Demande
de subvention au titre des contrats Boost'ter 2019-2023**

L'an Deux Mille Vingt-deux, le quinze juin à 18h30, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de SAINT SILVAIN BELLEGARDE, sous la Présidence de Valérie SIMONET, 1 ère Vice-Présidente en raison de l'empêchement de Monsieur le Président, Alexandre VERDIER.

Date de convocation du Conseil 09/06/2022.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 48	Votants : 51	POUR : 51
Pouvoirs : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 10	Exprimés : 51	

Présents : MM., SIMONET, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, RAMOS, SCHMIDT, PIERRON, GRANGE, SIMON, LE CORRE, JAMME, BERTHON, FERRIER, JOULOT, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, RICHIN, MOUNAUD, CHARLES, VIRGOULAY, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, FAUCONNET, COTENTIN, MARTIN F, PAYARD C, MAZET, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, LUQUET A, BERGER, DESARMENIEN, FONVIELLE, WELZER, CHEFDEVILLE, CORDIER, BRUNET, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, FAUCHER, PINLON.

Pouvoirs : MM. SCARAMUCCIA à SIMON, VIALTAIX à VENTENAT, MEANARD à LE CORRE, GLOMOT à MORANCAIS.

Excusés : MM. VERDIER, DESCLOUX, SIMONET B, LUQUET L, GALINDO, NOVAIS, PERRIER F, D'HULSTER, ROULLAUD, DUBSAY.

Secrétaires de séance : Alain GRASS

Rapporteur : Marie-Françoise VENTENAT, Vice-Présidente

Madame Valérie SIMONET, Vice-Présidente, ne prend pas part au vote.

Le développement et la promotion de la pratique de l'offre de randonnée sur le territoire de la communauté de communes Marche et Combrailles en Aquitaine ont été identifiés comme des axes prioritaires de la stratégie touristique.

Une action de développement touristique éligibles aux fonds départementaux Boost'ter est envisagée en 2022 :

- Balisage des GRP du Franc-Alleu et de la Combraille.

Depuis 2018, la communauté de communes s'est engagée dans la création d'un GRP (GR de Pays) ; 4 boucles ont été retenues pour couvrir l'ensemble du territoire Marche et

Combraille en Aquitaine (cf. Carte en annexe).

En 2022, deux de ces quatre boucles ont été homologuées (GRP de la Combraille et GRP du Franc-Alleu). Le travail continue durant cette année pour l'homologation des deux dernières boucles restantes (Crocq et Chénérailles).

Afin de poursuivre ce processus engagé avec l'appui technique du CDRP23 et de respecter le référentiel GRP, le conseil communautaire a confié le balisage au CDRP23, par la délibération n°2022-050 en date du 23 mars 2022 portant sur l'autorisation de balisage et d'entretien des Grandes Randonnées de Pays – GRP.

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20220621-2022-099-DE
Date de télétransmission : 21/06/2022
Date de réception préfecture : 21/06/2022

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Le plan de financement prévisionnel détaillé est le suivant :

DÉPENSES HT		RECETTES HT	
Nature	Montant	Type de subv + (taux)	Montant
Balisage du GRP de la Combraille	5 224.00€	Dispositif Boost'ter (60% des dépenses HT)	6 254.40€
Balisage du GRP du Franc- Alleu	5 200.00€	Autofinancement (40%)	4 169.60€
TOTAL HT	10 424.00€	TOTAL HT	10 424.00€

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;
- SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Départemental au titre des contrats de territoire Boost'ter pour un montant prévisionnel de 6 254.40 € ;
- AUTORISE le Président ou la Vice-Présidente en charge du tourisme à signer tous les documents afférents à la conduite de ce projet ;

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 21 juin 2022
Pour copie conforme, le 21 juin 2022

La Vice-Présidente,
Valérie SIMONET